

ARRONDISSEMENT  
DE CALVI

CANTON BIGUGLIA-NEBBIU

**COMMUNE DE MURATO****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le dix-sept avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué en date du 03 avril 2026, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur FLORI Claude, Maire.

Délibération  
**DL-2026-41**

Objet : **Vote des subventions au titre de l'année 2026 - 1<sup>ère</sup> attribution**

Afférents au CM	En Exercice	Présents
<b>15</b>	<b>15</b>	<b>13</b>

Publié et affiché le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20260417-DL-2026-41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2026  
Publication : 20/04/2026

**PRESENTS (13)** : ANTONI Francis, BIAGGI Emmanuelle, CLEMENTI Marie-Antoinette, FESSLER Charles, FLORI Céline, FLORI Claude, GIANCILY Yves, GIUSTI Patricia, IANNELLI François, LUCCHETTI Sébastien, MARCHETTI-MURATI Charlotte, MURATI Joseph-Antoine, MURATI Lucas.

**ABSENTS REPRESENTES (2)** : BORRAGINI Marie-Alizée représentée par FESSLER Charles, MURATI Marie-Paule représentée par BIAGGI Emmanuelle.

\* \* \* \* \*

Constatant que le quorum de l'assemblée est atteint, Monsieur LUCCHETTI Sébastien a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'art. L2121-15 du CGCT.

**EXPOSE**

Les associations constituent un acteur essentiel du dynamisme local. Par leurs actions dans les domaines sportif, culturel, social, éducatif ou environnemental, elles contribuent à l'animation du territoire, au renforcement du lien social et à la mise en œuvre d'initiatives d'intérêt général.

Dans ce cadre, la collectivité accompagne chaque année les associations à travers l'attribution de subventions de fonctionnement et/ou de soutien à des projets spécifiques.

Au titre de l'exercice 2026, plusieurs associations ont sollicité le soutien financier de la collectivité. Après instruction des dossiers, il apparaît que les projets présentés s'inscrivent dans les priorités de la collectivité et présentent un intérêt local certain.

**Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré**

<b>Pour : 15</b>	<b>Contre :</b>	<b>Abstentions :</b>
------------------	-----------------	----------------------

↵ **ATTRIBUE** les subventions aux associations au titre de l'année 2026 selon la répartition suivante :

<b>Association</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant (€)</b>
AS NEBBIU CONCA d'ORU	Sport	1 500 €
I SCIMATICONI	Groupe théâtral	500 €
ANCIENS COMBATTANTS MURATO	Anciens combattants	500 €
ANNUNZIATA	Entretien de l'église paroissiale	500 €
INSEME	Santé - Soutien aux familles	500 €
I ZITELLI MURATINCHI	Jeunesse	500 €
ACCA MURATO	Chasse	300 €
<b>TOTAL</b>		<b>4 300 €</b>

↵ **INSCRIT** au budget les crédits nécessaires aux chapitres et articles prévus à cet effet.

↵ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents permettant l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

**POUR COPIE CONFORME  
LE MAIRE  
Claude FLORI**

Le Maire  
M. Claude FLORI

